

Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Journée de conférence hybride
Présentiel ou Live Streaming

L'ACTIONNAIRE FACE AU DROIT DES SOCIÉTÉS
5^e Conférence annuelle

Hôtel Parc Belle-Vue - Luxembourg
Mercredi 23 février 2022

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu

Dès lors qu'ils possèdent des actions d'une société, les actionnaires acquièrent des droits qui leur permettent de participer à la vie de la société, mais également des obligations. A moins d'être actionnaires uniques ils peuvent être confrontés à des opinions divergentes d'autres investisseurs, doivent éviter les conflits d'intérêts éventuels, œuvrer pour le bien et le développement de la société, donc de leur investissement, en bref, s'impliquer dans la gouvernance de l'entreprise et s'intéresser à la pérennité de ses résultats et de ses performances.

Les six experts que nous avons réunis à notre tribune passeront en revue certains des points les plus intéressants de ce vaste sujet et répondront bien entendu aux questions des participants.

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 00119711/0
Agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Actionnaires, Administrateurs et Dirigeants de sociétés, Auditeurs internes, Responsables des départements juridiques des sociétés commerciales, des banques et autres professionnels du secteur financier, aux Fiduciaires, aux Avocats, aux Conseillers juridiques, et à tous ceux dont la responsabilité pourrait être engagée en tant qu'actionnaire d'une société.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu et en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.
3, rue des Carrefours
L-8015 Strassen

conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
22 février 2021

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel : 595,00 €*
Live streaming : 476,00 €*
5 % de remise pour toute inscription avant le 03.02.2022. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! *HTVA 3%

REMPLACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (15 février 2022) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME

- 08h30 Inscriptions et café d'accueil¹
08h45 Accès à la salle virtuelle
09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.
09h10 **Droits, obligations et responsabilité des actionnaires face à la levée du voile social**
Maître Mélody Brunot, Counsel – DLA Piper Luxembourg
10h00 **L'intérêt de groupe : une reconnaissance sui generis ?**
Maître Anna Gassner, Partner – Luther SA
10h50 Pause-café¹
11h10 **Les actionnaires face aux règles de conflit d'intérêts**
Maître Patrick Santer, Partner – Elvinger Hoss Prussen
12h00 Déjeuner-Networking¹
14h00 **Les points-clés à traiter lors de la mise en place d'une entreprise commune (joint venture) : prévenir vaut toujours mieux que guérir**
Maître Jean-Philippe Smeets, Partner – Baker McKenzie Luxembourg
14h50 Pause-café¹
15h10 **Le contrôle des opérations effectuées entre la société et son actionnaire en fiscalité**
Monsieur Pol Mellina, Partner – BSP
16h00 **Bonne gouvernance dans les groupes internationaux : les chartes de gouvernance, diversité, principes ESG, substance fiscale, politique anti-corruption, politique cyber-security**
Maître Renaud Le Squeren, Partner – DSM Avocats à la Cour
16h50 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

¹ Réservé aux participants en présentiel

Événement en présentiel sous le régime



NOS CONFÉRENCES EN PRÉSENTIEL SONT ORGANISÉES DANS LE PLUS STRICT RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES ANTI COVID-19

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE NOS CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET : www.meetincs.lu